

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA CIRCONCISION, 1<sup>er</sup> Janvier. — LE PREMIER JOUR DE L'AN. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: Ordinations faites par Sa Grandeur Mgr de Montréal; les fêtes de la Noël à Montréal; distribution d'habits aux pauvres; ordinations à Québec; retraite à Saint Joseph de Lévis; collèges classiques dans la



### SOMMAIRE

province de Québec délégué apostolique au futur concile américain de 1884. — CONFÉRENCES A NAZARETH, sur le Syllabus par M. l'abbé Lévesque, P. S.S. — LA CHARITÉ PRIVÉE par de M. Cormenin. — TROIS NUITS DE NOËL, nuit de Noël 1870. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents -- Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal

Adresser toutes communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 30 Décembre — Hospice Saint-Joseph.  
Mardi, 1er Janvier — Noviciat de Saint-Viateur.  
Jeudi, 3           “   — Couvent de la Miséricorde.  
Samedi, 5         “   — Collège Bourget, à Rigaud.

---

## FÊTES DE LA SEMAINE

**DIMANCHE, 30 décembre** — Du dimanche dans l'Octave  
Semi-double, ornements blancs.  
**Lundi, 31** — Saint Sylvestre, P. C. — Double, ornements blancs.  
**Mardi, 1er Janvier** — La Circoncision. — Double, 2e classe, ornements  
blancs. *Fête d'obligation.*  
**Mercredi, 2** — Octave de saint Etienne. — Double, ornements rouges.  
**Jeudi, 3** — Octave de saint Jean. — Double, ornements blancs.  
**Vendredi, 4** — Octave des saints Innocents. — Double, ornements rouges.  
**Samedi, 5** — Vigile de l'Épiphanie. — Semi-double, ornements blancs.

---

## LA CIRCONCISION ET LE SAINT NOM DE JÉSUS.

1<sup>ER</sup> JANVIER.

La circoncision était le sceau de l'alliance que le Seigneur avait formée avec Abraham ; c'était le signe qui devait distinguer des autres peuples le peuple que Dieu s'était choisi. Le fils d'Abraham fut donc soumis à cette loi : il voulait verser les premières gouttes du sang qui devait racheter le monde, le jour même où il reçut le nom de Jésus ou Sauveur.

La circoncision de la chair, selon saint Paul, n'était que la figure de la circoncision du cœur : en nous déchargeant du joug humiliant et douloureux de l'une, le divin Sauveur nous impose la pratique sévère et douce de l'autre, qui consiste dans le retranchement des passions dérégées. La circoncision de la chair distinguait les Juifs des autres nations ; la circoncision du cœur distingue le chrétien des autres hommes : elle est le sceau des élus.

Le nom de Jésus fut apporté du ciel par l'ange Gabriel, qui le donna pour son fils à Marie : c'est le nom imposé par le PÈRE au FILS incarné pour le salut du monde. Ce nom, en effet, veut dire SAUVEUR : il fut donné à l'Enfant divin le jour où il versa les premières gouttes du sang rédempteur, et il fut inscrit sur la croix où il exhala son dernier soupir.

Où, ô Jésus, vous êtes notre Sauveur : vous avez fermé l'enfer sous nos pieds ; vous avez ouvert le ciel sur nos têtes ; vous avez épanché sur la terre les sources vives de tous les biens ; vous nous avez rendu la vie.

## LE PREMIER JOUR DE L'AN.

Encore une année qui s'achève ! Le temps fuit et la joie est partout. Il est des usages qu'on n'explique pas, qu'on accepte tout faits, et qui deviennent des traditions impérieuses. On serait mal venu à jeter des pensées austères au milieu de cet épanouissement général des familles fêtant le jour qui apporte sur tous les fronts une ride de plus avec autant d'allégresse qu'on fêterait, au déclin de la vie, un rajeunissement complet et inattendu. La mode est souveraine, il faut la saluer. Toutefois, il est vrai de dire que les réjouissances du *nouvel an*, au sein des familles vraiment chrétiennes, diffèrent essentiellement des frivolités du monde sceptique et vaniteux. C'est dans cette catégorie d'esprits élevés et raisonnables que nous devons chercher les impressions et les vœux que chaque fin d'année fait naître.

Ces impressions et ces vœux, le christianisme a pris soin de les inculquer, dès son avènement, dans l'âme des peuples arrachés aux saturnales de la civilisation païenne. Qui ne sait qu'autrefois Rome, la maîtresse du monde, la ville souveraine, d'où partaient toutes les impulsions, avait coutume de célébrer chaque retour d'année par une série de fêtes licencieuses et folles, propres à étourdir la multitude sur la fuite du temps, ainsi qu'il convient à des populations matérialisées qui, n'attendant rien au-delà de ce monde, doivent naturellement se cramponner à toutes ses voluptés avec le délire de l'avare redoutant de voir s'échapper son trésor ? L'univers entier en était là quand les mœurs nouvelles des premiers chrétiens, pénétrant tout à coup au milieu de cette décadence générale, vinrent donner à chaque anniversaire, marquant nos étapes sur cette terre d'exil, une signification digne de l'homme et du Dieu qui l'a créé. Si loin qu'on puisse remonter dans l'histoire de l'ère chrétienne, on aperçoit le soin tout particulier de nos ancêtres dans la foi à fêter dignement la succession des années que la Providence nous accorde. Cette sollicitude apparaît jusque dans le choix des étrennes, qui datent surtout de cette époque, et qui sont toujours l'expression d'une idée profondément morale (témoin les colombes qu'on avait l'habitude d'offrir aux jeunes filles, comme avertissement que la plus belle parure d'une femme est la pureté). Cette pensée de spiritualiser la vie, d'en faire comme une hymne perpétuel de reconnaissance et de soumission envers Dieu, se trahit également dans la création du calendrier qui nous régit, et que nous devons à un illustre pontife. Marquer chaque jour par le nom d'un saint, quelle idée supérieure à toutes celles qu'aurait pu émettre les civilisations antiques ! Dater chaque année nouvelle de la naissance même du Dieu fait homme, quelle idée touchante et profonde !

Nos berceaux, en effet, remontent de génération en génération, à cet humble berceau de la crèche. Nous appartenons tous à ce monde nouveau qui doit effacer l'ancien par sa splendeur morale autant que par sa splendeur naturelle. Ne serait-il pas à jamais regrettable qu'enfants de la loi nouvelle, nous fissions un retour humiliant vers des usages qui ne peuvent convenir qu'à des peuples barbares ou abrutis.

C'est donc à vous que s'adressent nos vœux ; à vous, familles pieuses et fidèles, où les coutumes se perpétuent avec toute l'autorité d'une sagesse héréditaire, à vous, jeunes enfants qui ne voyez dans les fêtes du nouvel an qu'une époque heureuse où les liens de familles se resserrent davantage, où les baisers pleuvent en plus grand nombre sur vos fronts rayonnants de candeur et de tendresse filiale ; à vous tous enfin qui savez apprécier le prix du temps, et contracter, à chaque retour d'année, l'obligation d'une perfection nouvelle.

L'oubli des fins dernières, de la fuite des heures, de la brièveté des jours, de la succession rapide des années, voilà l'unique cause

de l'inertie des âmes honnêtes dans l'accomplissement des grandes vertus qui tiennent les peuples en haleine sur le chemin du ciel ; c'est aussi la seule cause du séjour prolongé des âmes cupides et sensuelles dans les orgies de la matière et les saturnales de l'incrédulité.

Laissons nous donc tous dominer par cette pensée, que nous traversons un moment la terre pour y laisser des traces dignes de l'estime et du respect des générations qui doivent nous succéder ; alors nous travaillerons tous, chacun dans la sphère d'action où la Providence nous place, à fonder des institutions durables, à élever le niveau de toutes les grandes pensées, de toutes les impulsions charitables et à nous préparer à atteindre en parfaits chrétiens le jour qui mettra fin à notre exil sur cette terre.

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

---

Samedi dernier Sa Grandeur Mgr de Montréal a fait à la chapelle du grand séminaire les ordinations suivantes :

*Tonsure.*—MM. Frédéric Bonneville, Hermas Langevin, Jean Guérin Samson, Montréal ; Martin Cavanagh, Boston ; Ed. Michael Callaghan, Burlington ; William Sassen, Dubuque ; Thomas John Cronan, Hartford ; John Henry Lennon, Providence ; Dennis Francis O'Keefe, Saint-Paul ; James Joseph Farrell, Scranton ; James Joseph Tyrrell, Springfield ; Michael Hosey, Trenton ; Fabien Marceau, Marquette ; Benoit Garant, C. S. V.

*Ordres Mineurs.*—MM. Alphonse J. Dugas, Montréal ; John Joseph Chalan, Dennis François Lee, William Joseph Quirk, Daniel Henry Ricardon, Boston ; John Hallinan, Davenport ; Frederick John Burne, Henry Joseph Geling, John Aloysius Gerlemann, Dubuque ; Thomas Francis Whean, Hartford ; Patrick John O'Brien, Thomas Patrick O'Connor, Kingston ; Hubert George Traher, London ; Julien Joseph Libert, Peoria ; William Flynn, John Francis Haney, Providence ; Patrick Henry McCauley, Scranton ; Philippus Josephus Garneau, Sherbrooke ; Thomas Henry McLaughlan, Augustin O'Grady, Springfield ; Peter Francis McCabe, Toronto ; John Alphonsus, Lawrence ; Peter James Petri, Trenton.

*Sous-diaconat.*—MM. G. Joseph Bourassa, George Joseph Houle, Jean-Bte Morin, Montréal ; John Charles Daw, Patrick Fallon, Alton ; Thomas William Coughlin, John Joseph Crowley, John McGrail, Nathanael Joseph Merritt, Boston ; John Thomas Barry, James Joseph McAlteer, Brooklyn ; Jean-Bte Brunon, Colorado ; Michael Henry May, Hartford ; Richard Joseph Cullen, Kansas City ; Philip James Gnam, Charles M. McManus, London ; Peter

Eugène Bradley, Francis Jos Finn, Edward Francis Harley, Michael Chs. McDonough, Noel Jos. Plante, Portland ; James Henry Leoby, John Thomas Lynch, Wm Henry McNamara, Providence ; Anselme Joseph Fauteux, Ludger Guertin, Victorien Larose, Gustave Jos Roy, Saint-Hyacinthe ; Philippe Louis de Gours Bellevau, Saint-Jean ; Thomas Jos Fitzgerald, Peter Stanislas O'Reilly, Springfield ; Michael Joseph Gearin, Toronto ; Endore Charles Cadot, Montréal ; Bernard Joseph Burke, Burlington ; Dioscore Joseph Rochon, C. S. V.

*Diaconat* — MM. John Edward Donnelly, Elie Anicet Latulippe, Stanislas Rémi Tranchemontagne, Montréal ; Wilfred Léon Ferland, Clément Hermonn Joirannès, Alton ; Charles Sullivan, Boston ; Hugh Francis Cassidy, Edward Joseph Connell, Michael Francis Flannery, Brooklyn ; Andrew Joseph Barron, Alfred Albert Langevin, Burlington ; Charles Martin Carroll, Dubuque ; James Thomas McIntyre, New-York ; Arthur Adrien Hamel, Portland ; Francis Lawrence, Carney, Saint-Jean ; Daniel Francis McGillicuddy, Springfield ; Wm Joseph Fitzgerald, Trenton ; Wilfred Edonard Mathieu, Arthur Joseph Morin, Montréal ; Napoléon Massé, C S C.

*Prérite* — MM. Cléophas Joseph Borduas, Elie Vitalien Doucet, William O'Meara, Montréal ; Patrick Joseph O'Reilly, Alton ; Henry Aloysius Barys, Francis John Butler, John Francis Keleher, Bartholomew Francis Kelelea, Murtimer Edward Tweney, Boston ; Patrick Joseph Houlehan, Cléophas Damasc Trottier, Burlington ; John Thomas Kelly, Hamilton ; John Francis Corcoran, Michael J Creay, Daniel Michael Lawler, Arthur Charles O'Keefe, Hartford ; John Patrick Kelly, Kingston ; Patrick Burns, Francis Philip McNichols, New-York ; James Joseph McDonnell, Henry McEvoy, Nicholas Joseph O'Reilly, Pittsburg ; Michael Henry Kennedy, Providence ; John William McCarthy, Providence ; James Henry Caughan, Henry John Japerky, Saint-Paul ; Omer Arthur Houle, Damasc Louis Lafortune, Montréal ; James Kealy, London.

La fête de Noël a été célébrée dans notre ville avec la plus grande pompe et avec le plus grand recueillement et la plus grande piété.

Toutes les églises ont été remplies de fidèles venus pour prier Dieu et le remercier d'avoir envoyé son Fils sur la terre pour racheter les hommes.

A la Cathédrale Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la messe de minuit et aux offices du jour.

M. Sentenne, curé de Notre-Dame a chanté la messe de minuit et M. Colin, Supérieur du Séminaire celle de 10 heures. A St-Patrice, c'est M. le curé Dowd qui a officié ; au Jésus le R. P. Turgeon. A St-Pierre, M. l'abbé de Pie, 1<sup>er</sup> Secrétaire de S. Ex. le commissaire apostolique a chanté la messe de minuit et Son Excellence Dom Henri Smoulier, la messe du jour,

Les retraites préparatoires à la fête de Noël, cette fête que l'on pourrait nommer la fête des mères, des enfants et des pauvres, ont produit les fruits les plus abondants de salut. Le nombre des communions a été très grand. A Notre-Dame, où près de 10,000 personnes étaient réunies, la sainte communion a duré une heure et demie, trois prêtres étaient occupés à donner aux fidèles le pain eucharistique.

---

Jendredi dernier S. Grand. Mgr de Montréal a présidé la touchante cérémonie de la profession religieuse au couvent des Sœurs Grises à Montréal.

M. Bonnissant, chapelain de la communauté et plusieurs ecclésiastiques étaient présents.

Ont fait profession :

Sœur M. Eugénie Chrétien, Sr. Margares Mary Finnegan, Sr. Cathanne Theresa Columbine, Sr. M. Azilda Bédard, Sr. M. Valerie Charpentier dite Sr M. du Crucifix, Sr M. Amanda Marchand, dite Sr S. Arnaud, Sr Marie Jacques, dite Sr Cormier, Sr M. Olivine Hétu, Sr Maria Elumina Primeau, dite Sr Daignault, Sr M. Emélie Gougé, dite Sr M. du Sacré-Cœur, Sr M. Rosa St-Pierre.

---

Samedi 29 courant à 7 h. a. m., aura lieu à l'hospice St-Joseph la consécration d'un magnifique autel en marbre blanc, du à la générosité d'un charitable citoyen de Montréal.

Sa Grandeur Mgr de Montréal fera cette consécration.

Les prières des quarante-heures commencent demain à l'hospice St Joseph.

---

Le 10 du mois prochain, les petites Servantes des Pauvres feront au cabinet de lecture paroissial, la distribution générale des habillements pour les pauvres.

A cette occasion, elles s'adressent aux personnes charitables, leur demandant de les aider dans cette œuvre de charité en leur envoyant les effets dont elles pourront disposer.

L'hiver, avec ses rigueurs et les souffrances qui sont son cortège, doit nous inspirer une profonde pitié pour ces malheureux à peine vêtus. Empressons-nous donc de répondre à l'appel des petites Servantes des Pauvres, nous rappelant que : *Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.*

On peut adresser les vêtements à M. Picard, P. S. S. au Séminaire.

---

Ordinations faites par S. G. Mgr l'archevêque de Québec :

*Au diaconat.*—William Dollard, du diocèse de Saint-Jean, N.-B.; Siméon Hubert Lessard, Québec; Joseph-Marie-Alphonse Genest, François-Xavier Tessier dit Laplante, Joseph-Théophile Turcotte, Patrick Sarsfield O'Regan, Arthur-Gaudiose Brousseau, Paul-Angure-Hyppolite Bernier, Henri-Alfred Dionne, Joseph-Philippe-

Auguste Ouellet, Charles-Edouard Gagné, Luc Lévesque ; Jean-Casimir Drolet, Outaouais.

Les RR. PP. Gauthier et Dallaire, dominicains, ont prêché à Saint-Joseph de Lévis une retraite qui, commencée le jour de l'Immaculée Conception et terminée par la messe du Saint-Rosaire, a produit des fruits de salut abondants.

Cette retraite a été suivie tout le temps par une foule nombreuse venant dans le lieu saint entendre la parole de Dieu et méditer les éternelles vérités. Aussi le R. P. Gauthier a-t-il cru devoir témoigner toute sa satisfaction.

On lit dans le *Journal de Québec* :

“ Il y a dix-sept collèges classiques dans la province de Québec.

“ Le diocèse de Québec en a trois : le Petit Séminaire de Québec, fondé en 1663 ; le collège de Saint-Anne-la-Pocatière, 1827 ; le collège de Lévis, 1853.

“ Le diocèse de Montréal possède sept collèges classiques :

“ Le collège de Montréal, tenu par les MM. de Saint-Sulpice, 1767 ; le collège de Sainte-Thérèse, 1824 ; le collège de l'Assomption, 1822 ; le collège de Joliette, 1846 ; le collège Saint-Laurent, 1847 ; le collège Sainte-Marie, tenu par les RR. PP. Jésuites, 1849 ; le collège Bourget, à Rigaud, 1850.

“ Dans le diocèse des Trois-Rivières, deux collèges :

“ Le collège de Nicolet, 1804 ; le collège des Trois-Rivières, 1854.

“ Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, deux collèges :

“ Le collège de Saint-Hyacinthe, 1812 ; le collège de Sainte-Marie de Monnoir, 1853.

“ De plus, le collège de Sherbrooke, 1852 ; le collège de Rimouski, 1854 ; le collège de Chicoutimi, 1873.”

— Depuis 1867, le diocèse de Rimouski compte 265 conversions du protestantisme au catholicisme, soit une moyenne de 17 par année.

D'après une dépêche de Rome, transmise à Baltimore, samedi, le Pape aurait nommé l'archevêque Gibbons délégué apostolique pour présider le concile de 1884.

Nous avons remarqué à la librairie Cadieux et Derome un plan très exact du Grand Séminaire et du nouveau collège de Montréal et de leurs alentours.

L'auteur du plan a eu l'ingénieuse idée de mettre dans le haut, à gauche l'ancien collège de Montréal et à droite la ferme où les ecclésiastiques allaient prendre leurs récréations.

Ce plan sera un souvenir que voudront certainement avoir tous les anciens séminaristes, les anciens élèves du collège de Montréal et ceux qui y résident actuellement.

Nous apprenons que plusieurs copies du magnifique tableau offert à M. Martineau par les pèlerins de Lourdes et qui contient leur portrait, viennent d'être déposées à la librairie Cadieux et Dérome.

Ces copies, artistiquement faites et qui sont la reproduction exacte du tableau, seront vendues au bénéfice de l'Adoration nocturne.

---

## CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS.

---

Cette conférence n'est que l'exposition sommaire des *principes* précédemment démontrés, et des *conséquences* les plus immédiates qui en découlent.

Les principes.

I. L'Eglise est une véritable société, et c'est de J.-C., son divin fondateur, qu'elle a reçu cette forme.

En effet, lorsque Jésus-Christ est remonté vers son Père, il avait complété son œuvre : 1° L'union la plus étroite régnait entre ses disciples : ils n'étaient qu'un même cœur et une même âme ; — 2° Le lien moral qui devait conserver leur union, lui donner la vie et la forte croyance aux mêmes vérités, exercice du même culte, participation aux mêmes sacrements, soumission à la même autorité, — était parfaitement constitué ; — 3° Le but vers lequel devaient tendre leurs efforts était connu de tous ; — 4° ils avaient à leur disposition tous les moyens nécessaires pour l'atteindre.— Dès lors l'Eglise était donc constituée en *société*.

II. La mission de l'Eglise n'est pas autre que celle de Jésus-Christ lui-même, qu'elle est chargée de continuer sur la terre jusqu'à la consommation des siècles : 1° réconcilier les âmes avec Dieu, en les régénérant ; — 2° les unir à lui en les sanctifiant ; — 3° donner aux intelligences les lumières de la vérité ; — 4° et aux volontés les forces de la grâce ; — en un mot, conduire les âmes au ciel.

III. Les moyens dont l'Eglise dispose pour l'accomplissement de sa mission sont également l'œuvre de Jésus-Christ : 1° c'est lui qui a constitué le corps des pasteurs, et déterminé le degré d'autorité qui revient à chacun, selon son rang ; — 2° la prédication n'est que l'écho, mais l'écho toujours fidèle, de sa parole ; — 3° Il est l'auteur des sacrements, et c'est à la vertu de ses divins mérites, qu'ils doivent leur efficacité ; — 4° le culte n'est que la continuation de ce qu'il a fait sur la terre et fait encore dans le ciel.

IV. Les pouvoirs que l'Eglise possède ne sont que les pouvoirs de Jésus-Christ ; ils sont de même nature et de même étendue : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos*. C'est au nom de Jésus-Christ, et par l'autorité de Jésus-Christ, que l'Eglise parle—qu'elle fait des

lois,—qu'elle porte des jugements,—qu'elle agit : tout ce que l'Eglise lie et délie sur la terre, Jésus-Christ le lie et le délie dans le ciel. Quand un peuple reçoit ou repousse l'Eglise, c'est Jésus-Christ qu'il reçoit ou qu'il repousse : *Qui recepit vos, me recepit* ; —lorsque quelqu'un obéit ou désobéit, c'est à Jésus-Christ qu'il obéit ou désobéit : *Qui vos audit, me audit* ; —respecter ou mépriser les jugements de l'Eglise, c'est respecter ou mépriser les jugements de Jésus-Christ lui-même : *Qui vos spernit, me spernit*.

V. Enfin, lorsque Jésus-Christ a établi son Eglise—lui, a donné la constitution qui la régit,—marqué la fin qu'elle doit poursuivre,—déterminé les moyens qu'elle doit employer,—conféré les pouvoirs qu'elle exerce,—il n'a point consulté les légistes—il n'a point demandé permission aux gouverneurs des provinces,—il n'a point sollicité l'autorisation des empereurs,—il n'a pris conseil que de sa sagesse et de sa puissance ; —il a agi, lui, le Roi des rois, le Dominateur des dominateurs, le Maître de la terre et du ciel, dans toute la plénitude et l'indépendance de son autorité souveraine.

Bref, comme la mission et les pouvoirs de l'Eglise, ne sont autres que ceux de Jésus-Christ, elle n'a, pour ainsi dire, rien qui lui soit propre ; elle est la personnification de Jésus-Christ ; sa vie et son action sont le prolongement à travers les siècles de celle de Jésus-Christ ; c'est pourquoi, elle est appelée le corps mystique de Jésus-Christ.

Les conséquences.

I. Jésus-Christ a donné à son Eglise une fin, qui n'appartient qu'à elle seule ; il a mis à sa disposition tous les moyens nécessaires pour atteindre cette fin ; —il a établi dans son sein une autorité qui dirige les efforts de tous vers la fin commune et détermine les moyens à employer : —l'Eglise est donc une société *complète*,—elle peut absolument se suffire à elle-même et de fait ce n'est que par ses seules forces qu'elle a existé, s'est développé et a triomphé dans tous les temps de persécution.

II. Comme il serait indigne de Dieu d'assigner une fin à un être, sans lui donner en même temps le droit de tendre vers elle ; —de mettre des moyens à sa disposition, sans lui donner le droit d'en faire usage,—il faut reconnaître que Jésus-Christ a donné à son Eglise une pleine et parfaite *liberté* de remplir la mission qu'il lui a confiée.

III. L'Eglise étant l'œuvre de Jésus-Christ *seul*,—ce ne peut être que de *lui*,—et nullement des gouvernements civils demeurés étrangers à sa fondation,—qu'elle tient tous ses *droits* et ses *pouvoirs*.

IV. Tenant ses droits et ses pouvoirs directement de Jésus-Christ, principe et source de toute autorité,—il serait absurde de prétendre que pour les exercer, elle doit attendre la *permission* ou l'*autorisation* des gouvernements civils, dont l'autorité est moins étendue et moins *élevée* que la sienne.

V. Tous les hommes étant obligés d'atteindre leur fin dernière

—la fin dernière de tous étant le salut éternel,—et l'Eglise ayant reçu la mission de procurer le salut éternel à tous les hommes,—elle a le droit : 1<sup>o</sup> de prouver sa mission à tous ceux qui l'ignorent, et par conséquent d'aller prêcher dans tous les pays de la terre ;— 2<sup>o</sup> d'imposer à tous les fidèles qui connaissent sa mission les obligations qu'elle juge nécessaires ou utiles pour les conduire à Dieu. Corrélativement, tous doivent recevoir ses enseignements et s'y soumettre.

VI Puisque, entre toutes sociétés qui existent, l'Eglise est évidemment celle dont la fin est plus élevée,—il est évident que, dans tous les cas de conflit, ses intérêts devront l'emporter sur ceux de toutes les autres.

Pour le moment, nous ne pousserons pas plus loin ces conclusions.—Vous pouvez voir que nous avons répété, jusque dans leurs moindres détails, les deux premières propositions du *Syllabus* sur les droits de l'Eglise—Prop. XIX. “ L'Eglise n'est pas une *vraie et complète* société parfaitement libre ; — elle ne jouit pas des *droits* propres et constants, que lui a conférés son divin fondateur,—mais il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer”— “ La puissance ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil.”

Cependant, la société civile a aussi, sa fin, ses moyens, ses pouvoirs et ses droits, dont il faut tenir compte puisqu'elle entre dans l'ordre voulu de Dieu.—De plus, comme les gouvernants et les gouvernés, tant dans l'Eglise que dans l'Etat, appartiennent en même temps à l'une et à l'autre des deux sociétés religieuse et civile, puisque tous ont des intérêts éternels et temporels, il doit nécessairement exister, entre ces deux ordres de pouvoirs, des relations, des rapports et des devoirs déterminés par leur nature respective, et par la volonté divine, qui est leur commun principe.

Ces devoirs réciproques dont nous avons déjà parlé incidemment, feront le sujet de notre prochain cours de Conférences, dont la première sera donnée le dimanche de la Septuagésime, 10 Février, et qui seront continuées jusqu'à Pâques.

---

## LA CHARITÉ PRIVÉE.

---

Sous ce titre, M. de Cormenin a écrit un remarquable article ; nous le publions avec d'autant plus de plaisir que le tableau de la charité à Paris, tracé par l'illustre écrivain, convient parfaitement à notre ville, où, comme à Paris, la charité privée opère des prodiges.

“ J'admire surtout comment la charité privée s'approche de toutes parts, avec ses sœurs, ses associations, ses communautés, ses

prêtres et ses dames de charité, de toutes les misères. Il n'y a point un coin écarté de la pauvreté qu'elle n'explore, pas une plaie hideuse qu'elle ne lave, et ne nettoie, pas une douleur mystérieuse qu'elle ne console, pas une faiblesse secrète qu'elle ne relève, pas un repentir qu'elle n'accueille, pas un désespoir qu'elle ne sauve et pas une âme en peine qui ne se jette entre ses bras. Que de combinaisons ingénieuses et sans relâche ! Que de refuges ouverts à des existences brisées ! Que de larmes essuyées ! Que de caves et de mansardes visitées ! Que de corps gisants sur la paille, relevés, ranimés, réchauffés, vêtus, nourris, guéris ! .....

“ Ainsi, la charité n'abandonne pas un instant la vie du pauvre ; elle s'occupe de lui avant sa naissance pour lui préparer un berceau et du lait ; elle élève son enfance dans la crèche, dans l'asile et dans l'école, paye et protège son apprentissage, adopte l'orphelin, délivre le prisonnier, visite le malade, réhabilite le désordre, encourage le repentir, aide sans l'humilier la misère qui se cache, et ajoute à l'aumône la parole qui fortifie et console.

“ La charité est infatigable, elle frappe à toutes les portes ; elle est insatiable, tout tombe dans sa bourse, dons, quêtes d'église, souscriptions, secours d'hôpitaux, denrées, meubles, objets en nature, subventions du gouvernement ; avec cela on achète des médicaments et du linge, on chauffe des fourneaux, on travaille des chaussures, des bonnets, des habits ; on loge, on blanchit, on entretient, on pourvoit à tout.

“ On a prétendu que les revenus des églises étaient immenses et que les prêtres de Paris étaient riches, bien riches. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ils sont riches, non pas à la manière des puisards qui retiennent, mais à la manière des canaux qui écoulent. Que reste-il dans un canal, lorsque toute l'eau s'est écoulée ? Rien. Il en est de même des prêtres de Paris. S'ils reçoivent beaucoup, ils donnent beaucoup ; ils font mieux que donner beaucoup, ils donnent tout. Et, outre leur argent, ils donnent leur temps, leurs jours, leurs nuits, leurs courses, leur exhortations, leurs sacrements, leur charité. Enfin, ils font plus que cela, ils donnent leur pardon quand on les calomnie.

“ On a dit aussi que la charité privée se laissait aller, surprendre, voler. Comment voler ! Le grand mal, quand cela arriverait une fois, quelquefois, par hasard, quand il y aurait quelque plaie feinte qu'on nous ferait voir, quelque pauvre qui ne l'est que de nom, et qui nous tromperait ? Eh bien ! laissons-nous tromper ; ce sont là des faiblesses aimables de la charité, et cette extrême patience, cette douceur même qui se voile et se ferme les yeux, ne la rendent-elles pas plus chère aux pauvres et plus semblables à Dieu ? Pourquoi dire : Vous demandez du pain, mais vous n'avez pas faim ? Qu'en savez-vous, si je n'ai pas faim ? Ma faim ne crie pas dans votre estomac, mes plaies ne souffrent pas dans votre corps ; je pâlis, donnez-moi.

.....

“ C’est beaucoup que de donner aux pauvres de l’argent, un toit, un lit, un vêtement, du pain, des remèdes, et des médecins : mais il faut faire plus encore pour être tout à fait aumônier dans le sens chrétien. C’est de se communiquer soi-même ; c’est d’ouvrir son cœur aux malheureux ; c’est de leur donner, de leur prodiguer, sans en rien retenir, ses soins, son temps, sa science, ses consolations, ses prières.

“ Et si l’on demande : Mais qui donc se charge de tant d’occupations et de détails si puérils, si minutieux, et quelquefois si rebutants ? Qui ? Des prêtres, ces vénérables ouvriers qui tiennent pour perdues toutes les heures qu’ils ont passées sans faire du bien aux hommes. Qui ? De bonnes religieuses qui s’appellent sœurs parce qu’elles ont pour les malades, les pauvres et les souffrants la tendresse vive, les entrailles et presque les caresses d’une sœur. Qui encore ? Des mères de famille, de charitables dames, des demoiselles qui s’arrachent aux plaisirs du monde pour aller consoler, secourir de pauvres filles délaissées, des femmes en couches et des vieillards qui ont encore plus besoin d’affection, de confiance, d’écoute patience et de bonnes paroles, que d’aliments.

Et enfin, si l’on demande qui donne un tel empressement pour l’indigence à ces jeunes gens qui se dégoûtent si vite des plaisirs les plus raffinés, une telle force à de si faibles femmes, une telle patience à des être si impatientes, une telle suite d’idées, une telle persévérance d’actes et de conduite à un sexe si léger, une telle tendresse de cœur et des mots si pleins d’onction et d’espérance à des sœurs, à des dames qui n’ont avec tous ces malheureux aucun lien de parenté, de société, de mœurs, d’habitude et d’esprit, il faut bien que je le dise, c’est la Religion.

“ Pourquoi tant de misérables, de repentis, d’affligés, d’orphelins, de proscrits, de malades, d’infirmes, d’incurables, ne gardent-ils de la vie que la souffrance, et laissent-ils la joie aux heureux ? Pourquoi supportent-ils avec tant de résignation, et de bonheur j’allais dire, le poids de leurs maux et des angoisses de leur âme ? c’est qu’ils espèrent en vous, notre Père qui êtes aux cieux !

“ Pourquoi tant de prêtres tiennent-ils leurs lèvres collées avec leurs prières aux lèvres des pestiférés et des mourants ? Pourquoi tant de femmes délicates montent-elles toutes haletantes les escaliers des mansardes ? pourquoi épèlent-elles *t’a be bi ho bu* avec de tout petits enfants ? pourquoi pansent-elles les ulcères du pauvre ? pourquoi respirent-elles l’odeur fétide des hôpitaux ? Le feraient-elles, le font-elles pour toutes les joies et pour tous les trésors de la terre ? Non ; mais vous leur parlez du ciel, et les voilà qui se dévouent avec plus de courage qu’un soldat, avec autant de vertu qu’un saint ! Ah ! c’est que la religion les inspire, la religion, qui est le commencement, le milieu et la fin de toutes les œuvres, parce qu’elle est le commencement, le milieu et la fin de l’homme.”

## TROIS NUITS DE NOËL

### III

#### NUIT DE NOËL 1870

La veille de Noël 1870, la guerre se poursuivait encore avec le même acharnement qu'au début. Il avait neigé tout le jour, et tout le jour on s'était battu.

La compagnie où le lieutenant Marc faisait fonctions de capitaine avait, entre les murs d'un cimetière de campagne, sauvé la retraite du régiment et débusqué, à la baïonnette, les Prussiens d'un village qui leur servait de redoute. Cette vaillante compagnie était presque tout entière restée couchée dans les chaumes givrés ou aux abords du champ funèbre. La nuit venue, le régiment français, terrassé et mutilé, occupait enfin le village désert, au pied de son église dévastée, pantelante et à demi incendiée.

L'abbé Jean Chanterose rentra avec les ténèbres, le dernier comme d'habitude, après avoir répandu, sous la mitraille ou à l'écart, toutes les bénédictions de Dieu sur les mourants, et prodigué des secours aux blessés. C'était une âme évangélique dans un corps de fer. Aussi était-il admiré et adoré des soldats.

Accroupi sous la toile auprès d'un feu de bivouac, Jean attendait Marc. Les heures se traînaient lentes, longues, lourdes, et son cœur battait si vite ! L'inquiétude se trahissait parfois dans sa voix et dans ses gestes ; Marc, son frère, ne rentrait pas. La compagnie avait été en effet hachée dans son héroïque fait d'armes, et des rares soldats échappés aucun ne pouvait donner de nouvelles du lieutenant, qu'on n'avait point vu sortir de la bagarre.

A 10 heures du soir, l'abbé Chanterose se leva. Il prit avec lui quatre hommes de bonne volonté munis de lanternes ; et cette troupe silencieuse revint errer à travers le vaste champ de bataille. L'interminable nappe de neige avait été bouleversée par la mêlée et était devenue fange ; la neige, nouvelle, qui tombait à flocons pressés, avait peine à la recouvrir. Ça et là, quelques cadavres d'hommes et de chevaux, quelques canons abandonnés, quelques fusils jetés ou quelques sacs perdus, partout sous les pieds et à l'horizon de la boue et du sang.

Ces cinq lanternes voltigeaient comme cinq follets, furetant, rasant le sol, se relevant dans le brouillard, allant et venant.

Tout à coup, sous la muraille basse du cimetière, Jean heurta un corps. Son âme avant ses regards avait reconnu Marc. Marc respirait.

— O notre mère ! ô notre père, murmura Jean !

L'abbé saisit le blessé entre ses bras — il était robuste — et comme un enfant endormi il l'emporta contre sa poitrine essayant de communiquer à ce cœur presque éteint la chaleur et les palpitations de son cœur.

— Marc ? appelait-il à voix basse à travers ses larmes.

— Mon frère, soupira faiblement le blessé. Si tu ne me sauves pour le monde, que ta sainte absolution me sauve pour l'autre ! C'est toi. Je mourrai entre tes bras ; je suis heureux. Tu consoleras...

L'abbé Jean Chanterose tressaillit. Il se hâta ; la sueur ruissela sur tout ses membres. Il put disposer enfin son fardeau devant l'âtre de la chaumière où campait l'état-major.

— Lui ? Mon brave lieutenant ! exclama le général \*\*\* et, détachant de son uniforme la croix de chevalier de la Légion d'honneur, il la plaça sur le cœur de l'officier après s'être découvert avec piété.

— Voici la croix du petit Jésus dans mon soulier de Noël, murmura Marc en souriant d'un triste et radieux rougissement.

Jean embrassa son frère et la croix sans pouvoir proférer une seule parole.

Le chirurgien pensa le blessé. L'officier avait reçu trois coups de baïonnette dans la poitrine. Le chirurgien néanmoins conservait quelque espoir ; Jean, lui, avait confiance en Dieu.

Il était minuit. Le prêtre se rappela la fête de Noël et il se disposa à aller célébrer la messe dans la vieille église ruinée. Cette nuit de Noël, elle lui était restée chère et sacrée.

— Jean, fais-moi porter à l'église : je me sens assez fort et Dieu m'aidera. Si je meurs, que ce soit près de toi, et je désire aussi trépasser dans la paix du Seigneur.

Le chirurgien consulta, on transporta l'officier sur un brancard.

C'était dans la maison de Dieu qu'avait été établie l'ambulance.

Les blessés la remplissaient de gémissements ; quelques-uns râlaient ; beaucoup étaient déjà morts.

Les murs, pillés et nus, se perdaient dans les voûtes ténébreuses noircis par la flamme et lézardés par les boulets. Le clocher, écroulé, sous les obus, avait crevé la toiture, et sur le pavé le sang et l'eau formaient une humidité d'où s'exhalait une odeur sépulcrale. Cinq ou six méchants falots, dispersés parmi les bottes de pailles où les blessés étaient étendus pêle-mêle, jetaient de solennels reflets mornes sur des fronts livides, sur des faces saignantes. De grandes ombres s'agitaient sinistrement sur les parois comme les personnages lugubres d'une gigantesque danse macabre. Mais la France et Dieu vivaient encore là et logeaient en commun.

L'aumônier, tant bien que mal, reconstitua l'autel avec les linges froissés et les vases d'étain doublés d'argent qu'il emportait avec lui partout le long de cette désastreuse campagne.

Marc se confessa à Jean. Quel spectacle émouvant que celui de ce frère penché vers son frère et répandant sur son repentir humilié le tout puissant et dernier pardon, à cette heure nocturne et dans cet encombrement de morts et de mourants. Jean reprit sur la poitrine de Marc sa croix d'honneur et la déposa sur l'autel au pied du calice.

La messe fut servie par un vieux sergent aidé des réponses de Marc, et qui se souvenait d'avoir été enfant de chœur, il y avait

bien longtemps. C'était simple et grand comme une de ces premières messes des catacombes célébrées au milieu des martyrs. Les blessés répondaient de tous les coins aux demandes du prêtre avec cette ferveur mélancolique des souffrances qui veulent être consolées. Ils oubliaient de se plaindre ; ils ne songeaient maintenant qu'à prier.

Au moment de l'élévation, l'aumônier éleva la large hostie blanche perdue dans les ténèbres au-dessus de sa tête ; mais quand ses deux mains fermées redescendirent dans la lueur des maigres cires de l'autel, d'entre leurs doigts s'échappèrent des scintillements. Dans l'une, le prêtre serrait la croix l'honneur de Marc dans l'autre, son crucifix d'argent de la nuit de Noël. En tendant vers le ciel ces deux symboles de gloire et de charité, il semblait vouloir implorer mieux pour Marc la bénédiction et le secours de Dieu. Marc communia. Jean tremblait, et une larme du prêtre était tombée sur l'hostie.

La messe terminée, les deux frères s'embrassèrent avec un affectueux élan. La terre et le ciel s'étaient réunis dans cette étreinte, et la mort comme la vie ne pouvait plus séparer ces pieuses et nobles âmes.

Au point du jour, Marc se réveilla moins faible ; le chirurgien paria à jeu sûr pour la guérison. Le régiment évacua le village, et l'ambulance fut dirigée sur la ville la plus voisine.

Deux semaines après, Marc avait pu regagner le toit natal et il entra en convalescence sous les baisers de sa mère.

Le père et la mère pleuraient encore, mais de bonheur et d'orgueil.

— Jean a sauvé notre fils, murmurait doucement la mère : je savais bien que par lui Dieu bénirait et conserverait notre enfant.

L'abbé Jean Chanterose resta infatigable et intrépide sur les champs de bataille jusqu'à la conclusion de la paix. Puis, après avoir couru embrasser sa chère famille adoptive, qui versait des larmes de reconnaissance sur ses deux mains, et avoir admiré à son aise cette superbe croix si vaillamment gagnée, il reprit humblement et simplement le sentier de sa vicairie de montagne sous les sapins.

Marc, complètement rétabli, rejoignit bientôt, capitaine en titre cette fois, les débris de son héroïque compagnie.

Les deux frères s'aiment toujours, davantage peut-être.

Que feriez-vous, mon cher lecteur, si vous étiez Marc ou si vous étiez Jean ?

Dieu a béni cette fraternité de la charité. Heureux les favorisés de ce monde s'il savent comprendre qu'ils sont les frères aînés des pauvres et des souffrants.

Le petit Jésus était bien venu lui-même, en cette nuit de Noël, comme le voulait Marc le bon riche, comme le désirait Jean le pauvre ramoneur. Il avait apporté, présages de l'avenir, dans leurs mignons souliers d'enfants, les présents destinés aux hommes faits, à Marc, la glorieuse croix du soldat, à Jean, la croix saint du prêtre.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

### A

Ara cœli (1<sup>re</sup>), page 6.—Anne (sainte) de Beaupré, 27.—Anne (sainte) d'Auray, 45.—Assomption de la T. S. Vierge, 93.—Assemblée de l'Union de Prières, 243.—Adresse à Mgr de Montréal à l'occasion de sa fête, 259.—Arrivée de Mgr Lalliche aux Trois-Rivières, 326.—Anniversaire (85e) de Mgr Bourget, 344.—Acadie (1<sup>re</sup>), 349.—Adoration réparatrice des nations catholiques, 353.—Avent (1<sup>er</sup>), 399.—Anniversaire (32e) de la consécration de Mgr de Saint-Bonifacio, 421.—Arrivée de S. Ex. le commissaire-apostolique à Montréal, 440.—Assemblée générale de la Saint-Vincent de Paul, 441.—Adresse des pèlerins de Lourdes à MM. les abbés Martineau et Vacher, 461.

### B

Bénédition du collège Sainte-Thérèse, page 7.—Bibliographie, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes par l'abbé J. Caisse, 65.—Bénédition de cloches à Lachine, 191.—Baptistère de Notre-Dame, 205.—Bossé (Mgr) et son diocèse, 225.—Bénédition à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. 262.—Bénédition de cloches à Kamouraska par Mgr Taschereau, 283.—Bref pontifical au commissaire-apostolique, 321.—Biographie de S. Ex. Dom Henri Smeulders, 401.

### C

Consécration de l'église des Sœurs Grises à Montréal, page 9.—Consécration de l'église de Saint-Louis de Gonzague, 11.—Congrès eucharistique de Liège, 13.—Convention à Windsor, 15.—Centenaire de Saint Benoit Joseph Labre à Amettes, 107.—Communauté des clercs de Saint-Sulpice, 136.—Catastrophe d'Ischia, 138.—Châtiments exemplaires des persécuteurs de l'Eglise, 136 et 154.—Construction d'une église à Jérusalem, 139.—Conférence sur la loi scolaire du 18 mars, 142.—Catastrophe d'Ischia et la charité en France, 156.—Catastrophe de Java, 174.—Corcordat (1e) est-il respecté en France, 177.—Comte de Chambord, 193.—Changements ecclésiastiques de l'archidiocèse de Québec, 209.—Chapelle de Saint-Louis en Tunisie, 228.—Changements ecclésiastiques du diocèse des Trois-Rivières, 247.—Compagnie (1a) de Jésus, 249.—Changements ecclésiastiques du diocèse de Sherbrooke, 264.—Cérémonies à Saint-Denis, 284.—Conversion du consul anglais à Tamatave, 293.—Changements ecclésiastiques du diocèse de Chicoutimi, 308.—Concilo provincial de New-York, 311.—Commémoration des morts, 320.—Clôture des prières du Saint-Rosaire, 345.—Changements ecclésiastiques du diocèse de Chicoutimi, 347.—Conférences de Nazareth sur le Syllabus, 348, 362, 387, 404, 421, 443, 465 et 485.—Changements ecclésiastiques de l'archidiocèse de Québec, 362.—Chapelet (1e), 369.—Congrès des catholiques à Naples, Dusseldorf, 373.—Comte (1e) de Paris et le Syllabus, 374.—Changements au collège Sainte-Marie, 384.—Conception immaculée de la B. V. Marie, 399.—Culte des morts à Rome, 450.—Congrès des comités catholiques à Lille, 451.—Circoncision (1a) 479.—Charité privée 487—Collège classiques dans la Province de Québec, 484

### D

Décrets, pages 6, 23, 40, 78, 115 et 132.—Décollation de saint Jean-Baptiste, 130.—Discours de M. Hamel à l'ouverture de l'Université Laval, 305.—Discours du Révd P. Murphy, 312.—Distribution d'habits aux pauvres, —Délégué apostolique au futur concile américain de 1884,

## E

Ecosse, le catholicisme à Glasgow, page 32.—Eglise de Varennes, 60.—Exaltation de la Sainte Croix, 165.—Encyclique de N. S. P. le pape à propos du Saint-Rosaire, 219 et 239.—Election du P. Anderledy, 293.—Eglise flottante, 371.—Eglise de Sainte-Agnès de Mégantic, 380.—Entrée de S. Em. le cardinal Alimonda à Turin, 471.—Fête (la) de la Noël à Montréal,

## F

Faits édifiants : Réparation par les enfants, page 54 ; Deux guérisons miraculeuses à Sainte-Anne de Beaupré, 71 ; Un préanateur du Crucifix, 88 ; J'ai peur, 122 ; La communion du pauvre sauvage, 138 ; Les dames du Calvaire, 172.—Fête patronale de l'Union des commis marchands, 281.—Fête à Saint-Damase, 326.—Fête à Saint-Jérôme, 401.

## H

Henri V, page 193.—Histoires : Le tribunal de famille, 88, 125 et 143 ; Le fils de la veuve, 179 ; Un admirable jeune homme, 196, 234 et 314 ; Le vicaire et le garçon de banque, 330 ; Les deux colonels, 374 et 414 ; Le huitième enfant, 428 ; Trois nuits de Noël, 432, 453, 473 et 490 ; Thérèse, 468.

## I

Institut des sœurs de la Miséricorde, page 43.—Institut catholique des Jeunes Aveugles à Montréal, 264.—Institut de la Présentation de Marie, 445.

## J

Jésuites (les) à Montréal, page 62.—Jour des morts en France, 394.—Jésuites en Chine, 411.—Jésuites directeurs de l'Université de Stephen's Green, 451.—Jour (le 1er) de l'An.

## L

Léon VIII (SS.) constitution sur la règle du Tiers-Ordre Séculier, page 3 ; discours aux maîtresses et élèves du Sacré-Cœur, 57 ; allocation lors de la soutenance philosophique, 129 ; lettre aux cardinaux de Lucca, Pitra, 183 et 201 ; Discours en réponse à l'adresse du pèlerinage laïque italien, 301 ; indult à M. Picard P. S.S., 323 ; lettres en réponse au congrès eucharistique de Liège, 341 ; discours au Supérieur général des Dominicains, 343.—Lettres de NN. SS. les évêques à S. Em. le cardinal Guibert, 118.—Laval dépêche de Rome au sujet de cette Université, 150.—Lettre pastorale de Mgr de Kinston, 303.—Licée de Jeunes filles, 394.

## M

Mort de l'archevêque de Philadelphie, page 18.—Mort de Mgr Purcell, évêque de Cincinnati, 31.—Mort de M. l'abbé Terasse, 106.—Maladie de M. le comte de Chambord, 70, 85 et 108.—Mort de Mgr Lamazon, évêque d'Amiens, 85.—Mort de Mgr John Strain, métropolitain d'Ecosse, 186.—Martyr (un) au Japon, 152.—Mort de Mgr le comte de Chambord, 158.—Mort de Louise Lateau, 212.—Maison (la) de France à Frohsdorf, 212.—Mort de Mgr Deschamps, archevêque de Malines, 254.—Missionnaires protestants et missionnaires catholiques, 328, 472.—Messe du départ, 391.—Mort de Mgr Colet archevêque de Tours, 431.

## N

Nominations d'évêques en France, page 70.—Notre-Dame des Neiges, 75.—Nominations ecclésiastiques du diocèse de Montréal, 79, 99, 133, 150, 187, 205, 222, 243 et 360.—Nomination de l'archevêque de Turin, 116.—Nord (au), 119.—Nomination du provincial des dominicains en France, 125.—Nativité de la B. V. Marie, 147.—Noces d'or de M. Plinguet, 223.—Noces d'argent de la congrégation des Petites Servantes des Pauvres, 325.—Noces d'or de la Rév. mère Saint-Bernard, 384.—Notre-Dame de Lorette, 419.—Noël, 459.—Nomination de l'archevêque de Malines, 472.

## O

Ordinations à Montréal, pages 25, 117, 150, 400 et 481.—Ordination à la Trappe, 42.—Ordinations à Halifax, 65.—Ordinations à Saint-Ours, 81.—Ordonnance

liturgique, 165.—Ordinations à l'Assomption, 167; à Québec, 224 et 433; à Sainte-Thérèse, 243; à Sainte-Anne de la Pocatière, 246.

P

Pèlerinage des canadiens à Lourdes, page 12.—Pèlerinage des hommes de l'église Saint-Pierre à Sainte-Anne de Beaupré, 27.—*Pungolo* (le), et la diplomatie pontificale, 40.—Pointure du journalisme politique contemporain, 122.—Préats américains mandés à Rome, 123.—Protestantisme en Italie, 166.—Pèlerinage au calvaire du Lac des Deux-Montagnes, 206.—Pèlerinage canadien à Lourdes d'après les *Annales de Lourdes*, 230.—Procession du Saint-Rosaire, 261.—Pèlerinage au cimetière de la Côte des Neiges, 315.—Présentation de la B. V. Marie, 359.—Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurant, 361.—Pensée (une bonne), 407, 427 et 449.

R

Règle des Franciscains du Tiers-ordre, pages 49 et 67.—Règlement des élèves des pensionnats, 170.—Rosair (le saint), 299.—Réception du commissaire apostolique à la basilique de Québec, 305.—Religieux de la compagnie de Marie, 367.—Rénovation des promesses cléricales, 381.

S

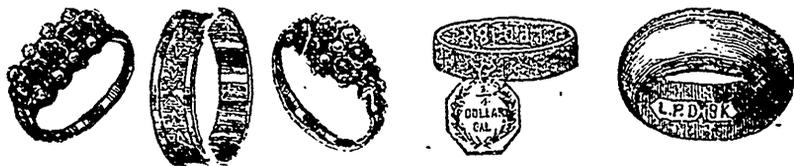
Sanctification du dimanche, page 41.—Saint-Siège (le) et la France, 82.—Sanctuaire de N.-D. de Lourdes à Montréal, 168, 211, 227, 248, 285 et 307.—Sermon de M. Martinsau sur le pèlerinage canadien à Lourdes, 137.—Saints (les) Anges gardiens, 221.—Sermon de M. Colin sur les bonnes œuvres, 243.—Souvenir du pèlerinage canadien à Lourdes, poésie, 250, 268 et 289.—Supplique de M. Picart, P. SS., 323.—Sacre de l'évêque d'Hamilton, 385.—Spécialités (les) de l'Église, 467.—Service funèbre pour le repos de l'âme du P. Lacordaire, 467.

T

Transfiguration (la) de N.-S. J.-C. sur le Thabor, page 75.—Triduum du jubilé à Lourdes, 86 et 103.—Tombe(s) (les deux), poésie, 161.—Toussaint (la), 319

V

Vie de saint Vincent de Paul, page 21; de saint Jacques, apôtre, 39; de saint Ignace de Loyola, 58; de saint Louis, roi de France, 111; de saint Edouard, roi d'Angleterre, 260; de saint Martin, 339; de sainte Catherine, 379; de saint Thomas, apôtre, 439.—Vocation des États-Unis d'Amérique, d'après M. Brownson, 407, 423 et 439.—Visites de S. Ex. le commissaire apostolique à l'Hôtel Dieu et à Villa-Maria, 460.



ÉTABLIE EN 1869

**L. P. DUFRESNE**

IMPORTATEUR DE

**Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail**

**No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92**

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

**JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.**

N. B.—Ordres par la Poste, Téléphone ou au trements seront exécutés sous le plus délai

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.  
xx Mach. XIII, 46.

Apoline Allard — Ellen Burke — Hugh O'Roake. — Jane O'Neil — Hermine Mailloux. — Mathilde Ouimet. — Henriette Saint-Pierre. — Elmiré Blain. — John Lawle. — Virginie Piché. — Elizabeth O'Hara. — Angèle Thibault. — Patrick Kelly. — Benjamin Goulet. — Victoire Lefebvre. — Margaret Sexton. — Emma Trudel. — Marie Goulet. — Jane Thompson. — Mary Collins. — Geneviève Lenoir. — Marie Archambault. — Emélie Lindsay. — Mary McMahon. — William Lyons. — Chs Mathieu. — Cyprien Barnabé.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nikelées ou en hématite).

— en outre : —

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensiles de cuisine émaillés, etc.

Poèles a bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics  
Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame  
E. (En face du Palais de Justice.)

MONTRÉAL.

25 Cts

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

M. L. E. N. PRATTE,

L'ORGANISTA

La plus récente et la plus grande merveille musicale.

S'adaptant sur le clavier des harmoniums ordinaires, et pouvant être fixé ou enlevé en un instant.

Nulla connaissance de la musique n'est nécessaire pour rendre depuis la simple mélodie jusqu'aux œuvres maîtresses des plus grands compositeurs

N. B.—Ne pas confondre l'Organista avec les organettes, organinas, et autres instruments de ce genre.

Catalogues illustrés expédiés sur demande.

L. E. N. PRATTE

Soul Propriétaire.

280, rue Notre-Dame Centre,

Montréal.

## MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Églises, couvents, collèges, presby-  
tères, résidences privées à la cam-  
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-  
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest  
MONTREAL.

## ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église  
d'édifices publics, d'usines, de ré-  
sidences, etc., en tôle galva-  
nisée et autres métaux.

ssi plombiers, poseurs d'appareils  
Au gaz et d'appareils pour chauffage à  
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques  
MONTREAL.

## LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précé-  
dentes, possède l'assortiment le plus complet  
de Chapeaux Anglais, Français et Américains  
de tous genres et de toutes qualités, pour  
hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus  
imperméables de toutes descriptions. Para-  
pluies des célèbres maisons de Martin, Sangs-  
tar, etc. — Le département des Messieurs du  
Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux  
de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.  
Pardessus et Manteaux en Tweed et Ca-  
chemire noir. — Les prix varient selon la  
qualité de l'article.

## L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

## CHAUSSURES

No. 60  $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique  
MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement,  
réparage à bas prix.

## POUR AVOIR DE Bonnes Photographies A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-  
eusement connu, invite le clergé et le public à  
visiter son atelier et garantit la ressemblance  
arfaite de ses portraits au crayon d'après pho-  
tographies.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

## Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée  
avec soin. Première qualité de droguse  
et matières chimiques.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagachetière  
MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames  
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

## R. Mc NICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine  
MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médicines patentées  
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.  
Eponges, Bandages, Sangsues. Graine de  
fleur et de jardins.  
Soins particuliers donnés aux prescriptions d  
médecins et recettes de famille.

**J. X. PAUZÉ**  
MARCHAND DE  
**Peintures, Vernis, Huiles**  
**VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de Peintres de Voitures.*

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**M<sup>RS</sup>. IER, BEAUSOLEIL & MARTINKAU**

**AVOCATS**

**55, rue Saint-Jacques**

**MONTREAL.**

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic d'acier.

PAUL G. MARTEL, EAU, B. C. L.

**MAISON ITALIENNE**

(Fondée en 1846)

ETABLISSEMENT DE

**STATUES RELIGIEUSES.**

Le plus beau et le plus grand de la Puissance

**T. CARX**

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoît, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment.—**Prix modérés.**

**J. B. RICHER**

MARCHAND

**D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,**

**BEURRE, THE,**

**VINS, BIERRE ET PORTER**

UNE SPÉCIALITÉ

**Coin des rues Lagachetière**

— ET —

**ST-CHARLES BORROMÉE.**

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**  
 Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en mains vieux Cognac et autres  
 liqueurs de premier choix.  
 Epicerie de toutes sortes, surtout Farine,  
 Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.  
 Thé et Café des meilleures qualités, au plus  
 bas prix.  
**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

**LOUIS MONETTE**  
**BOUCHER**

**EN GROS ET EN DETAIL**  
 Fournisseur de plusieurs communautés  
 religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14**  
**MONTREAL**

Roast-beaf, Steaks, Veau, Mouton, Langou  
 et viandes salées au goût des acheteurs.  
**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AINÉ**

**Rue de Condé, 28**

**LYON.**

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble  
 Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement  
 complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878;  
 Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
**Cadieux & Derome**

**205 & 207 RUE NOTRE-DAME**  
**MONTREAL.**

BELLUNE (l'abbé); Du plaisir au bonheur, pensées sérieuses de deux jeunes filles; 1-18 .....	50 c.
BERTHIER (J.); La jeune fille et la vierge chrétienne; 1-18.....	28 c.
GAIGNET (l'abbé): Douze heures de veille à la porte du tabernacle; 1-32, avec encadrement .....	88 c.
HUGUET (R. P.): Les perles de S. François de Sales, ou les plus belles pensées du bienheureux sur l'amour de Dieu; 1-32.....	15 c.
SAINTE-FRANÇOIS DE SALES: Rayon de miel; 1-32 avec encadrement.....	50 c.
— La jeune fille chrétienne; 1-18.....	25 c.
— Le jeune homme chrétien; 1-18.....	15 c.
LECORDAIRE (R. P.): Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne; 1-32.	35 c.
SAINTE-FOI (Charles): Les heures sérieuses du jeune âge; 1-32.....	35 c.
— Les heures sérieuses d'un jeune homme; 1-32.....	35 c.
A. M. D. G.: Le mois des Bergers; 1-32, rel.....	40 c.
— do .....	20 c.
— do rel. percaline tr. rouge.....	45 c.
Trésor de la douce piété; 1-32.....	30 c.
Paillettes d'or; 5-18, bro.....	70 c.
do Séparément .....	15 c.
les mêmes; reliées en un vol.....	95 c.
—PETITE BIBLIOTHÈQUE FRANCISCAINE.—	
Indulgence de la Portioncule; 1-32.....	5 c.
La présence de Dieu; 1-32.....	5 c.
La pauvreté; 1-32.....	5 c.
Le calvaire fréquenté ou chemin de la Croix; 1-32.....	5 c.
La mortification; 1-18, 5c.; L'humilité; 1-18.....	5 c.

